



M. de Molliens, n'entraînez pas nos services dans votre chute !

Face au silence de plus en plus pesant de l'administration, nous souhaitons apporter un message de défense du service public et de ses agents.

Les propos qui ont été tenus le lundi 26 mars par le DRFIP ont déjà été condamnés par notre organisation syndicale et nous ne souhaitons pas les reproduire ici.

Subtil emploi des mots

Nous rappelons cependant que ces mots **ne sont pas à mettre au conditionnel**. Le DRFIP lui-même ne conteste pas avoir prononcé les paroles qui ont été rapportées de manière répétée et concordante. M. de Molliens dit ne pas avoir eu de propos discriminants et s'en tient là. Son idée c'est que tout le monde a mal compris. Incompris, tout comme lors de ses vœux aux agents cette année, quand il a également souhaité la bonne année aux chiens (sic!)

C'est certainement avec cette idée en tête qu'après la révélation publique de son comportement, il est remonté voir les collègues du contrôle pour "s'expliquer"... menace de mutation d'office à l'appui !

Quoi qu'essaie de faire croire M. de Molliens, substituer le terme "corse" à "*contribuable relevant de la compétence des services de contrôle*" est un raccourci qui n'est même pas imaginable dans la bouche d'un professionnel de la fiscalité, qui plus est haut fonctionnaire de l'Etat. Et encore moins après avoir joué à "corse/pas corse" devant des officiels et des collègues qui, un instant, ont dû se voir remonter la rivière d'Apocalypse Now.

M. de Molliens brosse un tableau injurieux de la Corse pour tenter de faire oublier ses mauvais résultats, ses déboires avec la justice, les collègues qu'il a entraînés dans la boue avec une brutalité confondante. Comme toujours, c'est à un bouc émissaire d'endosser ce que ce directeur refuse d'assumer.

Lui c'est lui, nous c'est nous !

Dans la stupeur qui nous a tous saisis, certains ont été particulièrement affectés. **Nous souhaitons à nouveau témoigner notre soutien aux collègues du contrôle et saluer leur impartialité et leur professionnalisme.**

La vision que suggèrent les propos de M. de Molliens est proprement délirante. Elle n'existe que dans son esprit. **Nos services, nos collègues, n'ont jamais discriminé qui que ce soit ni jamais pris la moindre consigne dans ce sens.**

Si M. de Molliens comptait changer les règles, il a sa réponse : c'est NON. Nous pensons pouvoir affirmer qu'aucun d'entre nous ne se range du côté des inepties proférées. Il convient de considérer désormais que sa parole n'engage pas nos services.

M. de Molliens, vous vous êtes placé hors nos règles lorsqu'avec vos insinuations injurieuses vous avez terni nos réputations. Vous êtes désormais inintelligible et manquez de la dignité nécessaire au poste que vous prétendez occuper.

Nos collègues nous ont donné mandat pour **refuser l'inacceptable** et vous en prendrez acte par notre refus de siéger en votre présence aux comités techniques, CHSCT, etc

Matthieu CAILLAUD
Secrétaire départemental FO-DGFIP 2A
fo.drifip2a@dgfip.finances.gouv.fr
matthieu.caillaud@dgfip.finances.gouv.fr
tel : 04 95 23 51 70